

Comptabilité générale

Niveau 2

DESCRIPTION :

- Cette formation à la comptabilité générale explore les principaux processus amont de la comptabilité, elle vous apporte les connaissances et réflexes professionnels indispensables pour garantir des enregistrements comptables fiables conformes aux règles comptables.

DURÉE :

- 2 Jours – 14h.

OBJECTIFS :

- Comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie.
- Traiter et comptabiliser la TVA.
- Traiter les acquisitions et sorties d'immobilisations.
- Enregistrer les opérations de financement et de placement.
- Effectuer les contrôles comptables courants.

PUBLIC :

- Comptable, employé comptable, aide-comptable.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS
PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE
POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



Comptabilité générale

Niveau 2

Contrôler et comptabiliser les factures d'achat

- La facture : mentions obligatoires et modalités de transmission.
- Contrôler la conformité des factures.
- Comptabiliser et valider les imputations comptables.
- Traiter les fais accessoires sur achat.
- La comptabilisation des avoirs.
- Les opérations en devises.
- Les écritures de régularisation des achats :
- Factures à recevoir ;
- Charges constatées d'avance.

Maîtriser les règles et enregistrer la TVA

- Le mécanisme de la TVA.
- La TVA sur les débits et sur les encaissements.
- Comptabiliser :
- TVA déductible ;
- TVA collectée ;
- opérations autoliquidées ;
- TVA à payer.
- Contrôler ses comptes de TVA avec la déclaration.

Contrôler et comptabiliser les factures de ventes

- Enregistrer les opérations de vente.
- Les opérations en devises.
- Comptabilisation des impayés.
- Les écritures de régularisation des ventes :
- Factures à établir ;
- Produits constatés d'avance.

Traiter les opérations de trésorerie

- Le traitement des encaissements et décaissements.
- Les effets de commerce, les impayés.
- Les prêts et les emprunts.
- Les valeurs mobilières de placement.

Comptabiliser les opérations d'investissement

- Définition d'une immobilisation.
- Le coût d'acquisition ou de production d'une immobilisation.
- La comptabilisation des acquisitions.
- Les dépenses d'entretien et réparation : distinction entre charge et immobilisation.
- Les mises au rebut et les cessions.

Contrôler et justifier ses comptes

- Les principes d'un dispositif de contrôle interne comptable.
- La démarche de contrôle des comptes.
- Les différents types de contrôle comptable.
- Mise en œuvre de contrôles.